

PROJET PEDAGOGIQUE « Secteur jeunesse »



Sommaire

Le projet associatif 2018-2021 de la MJC.....	3
Objectifs du projet associatif 2018-2021 de la MJC :.....	3
Le projet pédagogique.....	4
Contexte	4
Structure	4
La MJC :.....	4
Le secteur jeunes :	4
Les rôles de chacun	6
L'équipe permanente.....	7
L'animatrice jeunes	7
L'animatrice responsable	7
L'équipe temporaire	8
Animatrice éco-citoyenneté.....	8
L'animateur.trice saisonnier.....	8
Les objectifs pédagogiques et les moyens :.....	9

Le projet associatif 2018-2021 de la MJC

Objectifs du projet associatif 2018-2021 de la MJC :

Mixité sociale et culturelle /Accessibilité et ouverture à tous/ Convivialité/ Laïcité/
Être à l'écoute/ Autonomie/ Honnêteté /Échange/Sans attache politique

- 1. Exercer et faire reconnaître les compétences en matière de jeunesse (11-25 ans) au niveau intercommunal Forez-est**
 - Développer des collaborations et des actions jeunesse intercommunales
 - Développer des actions avec les lycées et les collèges
 - Créer un outil de communication afin de montrer, de témoigner de l'impact de nos actions sur la jeunesse
- 2. Construire les conditions de développement des mixités**
 - Développer des actions visant l'interculturalité
 - Travailler à développer le partenariat avec le centre social
 - Penser la politique tarifaire (QF) de la MJC afin de développer de la mixité sociale
- 3. S'organiser pour permettre plus de réactivité et de mobilisation aux idées extérieures et aux questions de société**
 - Développer des événements culturels en partenariat avec lycées et collèges à résonance sociétale
 - Développer des lieux ouverts matériels ou immatériels permettant aux adhérents de mieux comprendre et agir sur le monde
- 4. Créer du lien et de la convivialité, favoriser l'engagement associatif et citoyen**
 - Créer des instances et des lieux permettant l'engagement.
 - Développer des actions en direction des adhérents visant à créer du lien et de la convivialité.
 - Développer des actions spécifiques en direction des enfants et des jeunes
- 5. Multiplier nos supports pour communiquer à l'interne et à l'externe notre projet et notre identité**
 - Développer la signalisation externe et interne
 - Utiliser les moments forts, événements pour communiquer.
 - S'appuyer sur les réseaux sociaux pour communiquer, améliorer notre visibilité sur le web

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est un réel outil pour l'équipe d'animation sur lequel elle peut s'appuyer. Il donne la direction que prendra notre travail. Tous les temps d'accueil du public et de travail en général en découleront. Il sera évalué par différents moyens lors des réunions de jeunes, et d'équipe, au long de l'année : lors des vacances, et en début d'année scolaire. L'équipe d'animation permanente du secteur jeunes participe à l'élaboration et la modification du projet pédagogique en début d'année scolaire. Elle s'appuiera dessus pour créer des projets d'animation en fonction des besoins et des envies du public.

Contexte

La MJC est une association de loi 1901. Elle est gérée par un conseil d'administration en collégial. La MJC se situe à Feurs, ville d'environ 8000 habitants. Elle est située au sein de la communauté de commune Forez Est. Elle est rattachée à l'association départementale des MJC de la Loire.

La MJC se situe au 10 Allée du palais 42110 Feurs depuis le 15 juillet 2010. Elle est à côté du collège du Palais, un collège public qui comprend environ 850 jeunes. Elle est aussi proche du lycée du Forez, lycée public qui est composé d'environ 800 élèves.

Structure

La MJC :

La MJC compte aujourd'hui environ 1000 Adhérent.e.s, de 4 à 87 ans.

La MJC compte un secteur enfance, un secteur jeunes, un pôle écocitoyenneté, des activités de loisirs, et des salles d'activités.

La MJC est constituée d'une salle de réception, d'un centre de loisirs, de salles d'activités, d'un foyer, d'une cuisine, de salles de réunions, et d'un bureau partagé pour les salarié.e.s permanent.e.s.

C'est un établissement en partenariat avec la CAF, la Communauté de Communes de Forez-Est, la Commune, les établissements scolaires, l'ADMJC, les MJC de l'ancienne communauté de communes Feurs en Forez, le FONJEP, le département de la Loire, la DSDEN.

Le secteur jeunes :

Les activités du secteur Jeunes s'adressent à l'ensemble des jeunes de 11 à 25 ans du territoire et d'ailleurs.

Nous attachons de l'importance à souligner que nous nous adressons à des jeunes divers-es. A l'image de l'humanité, elles ont des cultures, des âges, et des goûts variés donc des besoins et des envies différentes. Nous souhaitons donc parler de jeunes plurielles.

Le secteur jeunes se divise en plusieurs activités : l'organisation des vacances : séjours et stages, l'accueil hebdomadaire, les activités des mercredis, les interventions en milieu scolaire, l'accompagnement de projet de jeunes.

Les vacances : Le secteur jeunes organise pour les vacances scolaires des séjours et des stages. Les séjours ont lieu (dans la mesure du possible) la première semaine des vacances. Ils

s'étendent sur 5 jours et 4 nuits. La deuxième semaine des vacances a lieu deux stages : un stage de trois jours et un stage de 2 jours (selon jours fériés). La destination, les activités, les règles de vies sont définies par les jeunes lors de réunions de préparations. En effet en début de période scolaire nous proposons aux jeunes de venir participer à une réunion afin de discuter, débattre, choisir ensemble les modalités des prochaines vacances.

Les adolescent·es âgé·es de 10 à 11 ans entrant en sixième auront la possibilité de choisir lors des vacances d'automne le secteur auquel elles souhaitent s'inscrire. Des journées dites « passerelles » seront mise en place lors de certaines périodes de vacances pour assurer une transition et un accueil des plus jeunes au sein du secteur jeunesse.

L'after-school : Le foyer est ouvert à tous les jeunes de 16h à 18h. Elles sont libres de venir et de partir comme bon leur semble. Ces temps d'animations varient au jour le jour et dépendent des envies des jeunes sur le moment. Le foyer est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire.

Les mercredis : Les jeunes peuvent arriver à partir de 12h et jusqu'à 13h30. Elles peuvent repartir entre 17h30 et 18h. Le programme d'activité se fait en concertation entre l'équipe du secteur jeunesse et les jeunes présent·es. Les périodes sont de septembre à octobre, novembre à février, mars à avril et mai à juin. Des sorties seront organisées au cours de l'année. De plus, un thème à l'année peut être proposé par/aux jeunes.

Les interventions en milieu scolaire : Le secteur jeunesse propose plusieurs interventions en milieu scolaire. Ces interventions sont à destination des jeunes d'établissement scolaires tel que les collégien·nes et lycéen·nes. Nous proposons actuellement ces interventions :

- Les bons usages du numérique
- Savoir, comprendre, agir pour dire NON à la haine
- Des-infox
- K'est ce t'en sexe ?
- Moi et les autres
- Association et engagement
- Préparation au voyage scolaire
- Escape Game Alimentation
- STOP au harcèlement

L'équipe du secteur jeunesse s'engage à développer ces interventions afin de pouvoir en proposer d'avantages et sur des thématiques variées. Elles restent aussi à l'écoute des professionnels des établissements scolaires pour créer ensemble des interventions ou des temps d'animation spécifique.

Les projets jeunes GRAIN DE SEL : Dès le début d'année scolaire, les jeunes (à partir de 14 ans ou de la 3ème) peuvent, s'elles le souhaitent s'engager sur un projet plus long (environ sur une année). L'idée est que les jeunes organisent leurs projets de A à Z, des objectifs, des lieux, des plannings. Le but est qu'elles mettent en place un projet social, culturel, ou artistique de leur choix. Via ce projet elles rédigeront des dossiers de subvention, organiseront des actions d'autofinancement afin de réduire le coût de leurs projets, rencontreront des professionnels de divers corps de métiers, étofferont leur réseaux... Ceci favorise l'autonomie, la responsabilité des jeunes et leur permettra d'agrandir leurs champs de compétences et de connaissance. Ces projets peuvent ou non changer de thème chaque année.

PUT YOUR HANDS UP est un projet mené par l'équipe du secteur jeunesse. L'objectif principal est de proposer une programmation culturelle variées aux jeunes du territoire. Pour

cela les animatrices emmèneront les jeunes voir des spectacles (de cirque, de danse, de théâtre, de musique etc..) de qualité dans différentes salles du territoire.

Les tarifs

En proposant les différentes activités du secteur jeunes l'équipe permanente veillera à mettre en place des tarifs accessibles pour tous. Les grilles tarifaires se découpent sur 11 échelons :

Quotient Familial * Allocataires	0- 449	450- 549	550- 649	650- 750	751- 890	891- 1100	1101- 1300	1301- 1500	1501- 1700	1701- 1900	1901 et +
--	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------

Les rôles de chacun

De façon général le premier rôle de l'équipe du secteur jeunes est de garantir la sécurité physique, morale et affective des jeunes.

L'équipe d'animation rédige et élabore le projet pédagogique. Elle saura aussi le respecter et le faire vivre. Elle participe aux différentes relations extérieures : familles, MJC du territoire et son réseau, intervenants, partenaires.

L'équipe s'engage dans une démarche de formation : formule des retours (positifs ou à améliorer) et entend ceux formulés à son égard par les autres membres de l'équipe lors des bilans. Les membres et l'équipe se fixent des objectifs et essayent de les atteindre. Au-delà, l'équipe s'engage à être dans une démarche de co-formation et est autonome et responsable de la gestion de son rythme.

Une attitude positive est essentielle, elle influe sur la dynamique du secteur jeunes.

L'équipe impulse une dynamique dès les réunions de préparation et tout au long des activités proposées.

Le rôle de l'équipe d'animation dans sa globalité est important pendant tous les temps d'animation:

- La vie quotidienne : elle assure le suivi et la gestion de ces temps dans un cadre sécurisant, agréable et dans le respect du rythme de chacun. Les moments de vie quotidienne sont l'occasion d'avoir un échange différent avec le groupe (discussion sur leur vision du séjour, leur intégration dans le groupe...). Ils doivent être animés de diverses manières. La réflexion sera menée lors du weekend de préparation du séjour avec les animateur·rices.
- Les activités : Pendant ces temps, les animateur·rices devront tenir compte de l'avis des jeunes individuellement et collectivement. De fait, elles s'adaptent aux capacités, aux rythmes, aux besoins et aux envies des jeunes.
- La vie collective : l'animateur·rice doit veiller au bon déroulement de la vie de groupe et au respect de tous les jeunes entre eux ainsi qu'entre jeunes et adultes. Il devra également appliquer ces principes à elle-même et être respectueu·se de toutes les personnes présentes sur la structure (exemple : respect des différences de chacun dans l'équipe) ainsi que du lieu et du matériel).

L'équipe permanente

L'équipe permanente est constituée de l'animatrice responsable et de l'animatrice jeunesses. Réciproquement, elles se conseillent, se forment, et s'accompagnent. Toutes les deux assurent le bon déroulement du secteur jeunesses.

Elles veillent à l'épanouissement total de chacun·e.

Lors des séjours et des projets elles peuvent l'une comme l'autre avoir le rôle de directrice. Elles assurent le recrutement, et organisent les réunions. Elles sont responsables de leurs équipes. Elles ont un rôle de formatrice vis-à-vis de l'équipe de direction mais aussi d'animation, et assurent notamment le suivi des stagiaires.

Elles sont garantes des relations extérieures et gèrent les relations aux familles. Leurs tâches sont aussi administratives (déclarations, inscriptions, demande de subventions, organisation...).

L'animatrice jeunesses

L'animatrice jeunesse est présente pour les jeunes de façon hebdomadaire. Elle anime spontanément ou de manière organisée des activités. Elle est à l'écoute et favorise l'échange. Elle initie des sorties culturelles, sportives, et de loisirs. Elle aide les jeunes à se projeter, à rêver, à s'engager... L'animatrice apporte des supports de réflexions éducatives en rebond aux questions /discussions des jeunes (santé, hygiène de vie, éco-citoyenneté, vie affective, discrimination, harcèlement, réseaux sociaux...).

L'animatrice anime le foyer de la MJC les soirs de semaine, et les mercredis après-midi. Elle crée et anime les activités et les séjours pendant les vacances scolaires elle peut lors de ces temps - en fonction des besoins – mettre en place, en lien avec le secteur enfance, une « action passerelle » permettant de répondre aux besoins des pré-ados de 10 à 11 ans.

Elle se charge de gérer le projet Put Your Hands Up. Elle coordonne et anime les projets jeunes MJCDR et Grain de sel. Dans une démarche d'éducation populaire les jeunes seront bien entendu acteur·rices de ces projets.

De plus elle anime les interventions en milieu scolaire présentées plus haut, destinées à un public de collégiens·nes et de lycéens·nes.

L'animatrice met en place une réflexion active sur la pertinence et le développement d'animation jeunesse sur tous les temps libre des jeunes.

L'animatrice responsable

L'animatrice responsable est avant tout une animatrice (cf Animatrice jeunesses). Elle accompagne en plus, des groupes de jeunes en SNU afin qu'elles réalisent une mission d'intérêt générale collective. De plus elle est responsable de la gestion administrative et financière de ce secteur et doit rendre des comptes des activités auprès du directeur de la MJC ainsi que des membres du bureau de l'association. C'est l'interlocutrice principale du secteur pour les partenaires extérieurs.

L'équipe temporaire

Lors de certains temps d'animation, l'équipe permanente est rejointe par d'autres animateur.s.trice.s. En effet elle est amenée à travailler avec l'animatrice permanente du secteur écocitoyenneté de la MJC ainsi qu'avec des animateurs.trices saisonnier.e.s.

Animatrice éco-citoyenneté

Des interventions ponctuelles peuvent se faire sur l'accueil des mercredis ainsi que lors des stages proposer pendant les petites vacances scolaire (automne, hiver, printemps).

L'animatrice éco-citoyenneté peut animer en binôme avec un membre de l'équipe du secteur jeunesse des interventions ponctuelles dans les collèges et lycées du territoire.

Elle peut aussi, dans le cadre du SNU, accompagner un groupe de jeunes dans la réalisation d'une mission d'intérêt générale collective.

Dans le cadre des Opérations Eté Jeunes, l'animatrice est en coordination d'un séjour de quatre jours sur la thématique de l'éco-citoyenneté.

L'animateur·rice saisonnier·e

En référence au paragraphe sur les rôles de chacun, l'animateur·rice saisonnier·e s'engage à appliquer les missions générales des animateur.rices du secteur jeunesse.

De plus iel devra faire preuve d'imagination, de dynamisme, de disponibilité et de sérieux pour faire passer les meilleures séjours ou stages possibles aux jeunes.

L'animateur·rice saisonnier·e respecte et fait vivre le projet pédagogique. Une attitude positive est essentielle, elle influe sur la dynamique générale.

Les objectifs pédagogiques et les moyens :

1. Favoriser le vivre ensemble :

- Permettre et faciliter l'expression des jeunes
 - Regroupement de préparation de vacances
 - Planning participatif les mercredis
 - Elaboration d'outils de diffusion de la parole des jeunes
 - Valorisation des projets et actions menées par les jeunes
- Réaliser, soutenir et valoriser les choix, les envies et les compétences des jeunes
 - Regroupement prépa vacances
 - Planning participatif mercredi
 - Accompagnement projets jeunes
 - Mise en place de restitution des projets des jeunes
- Favoriser l'autonomie du groupe de jeunes et de chacun d'entre eux
 - Les rendre acteurs de leurs projets de façon collective et individuelle
 - Encourager la responsabilisation de façon collective et individuelle
- Associer les jeunes à la vie quotidienne et collective de l'association
 - Intégrer le CA ou être bénévole de la MJC
 - Participation aux tâches de vie quotidienne
 - Elaboration des règles de vie collective
 - Création de projets et/ou d'action en collaboration avec les autres secteurs de la MJC

2. Développer une ouverture au monde

- Favoriser la mixité sociale et culturelle des jeunes accueilli-es
 - Proposer des tarifs échelonnés en fonction du quotient familial.
 - Diffuser l'information par différents canaux
 - Proposer des animations variées.
- Accompagner les jeunes dans une démarche, une réflexion interculturelle
 - Susciter chez les jeunes un intérêt à défendre ses valeurs/son avis
 - Permettre aux jeunes d'échanger, d'argumenter
 - Les amener à oser de nouvelles choses
 - Développer l'écoute, la tolérance et l'acceptation de l'autre

3. S'ancrer dans le territoire Forezien

- « Aller vers » sortir du bâtiment
 - Mettre en place des actions hors les murs de la MJC
 - Faire des actions d'autofinancement ou d'événements dans le territoire
 - Faire des animations en espace publique
- Être disponible pour les jeunes du territoire de la communauté de communes
 - Répondre à des demandes occasionnelles (accompagnements de projets, création d'association...)
 - Aller à la rencontre du public du territoire de la communauté de commune (collégien.ne.s lycéen.ne.s)
 - Proposer des temps d'accueil sur le temps libre des jeunes
- Utiliser des compétences et des ressources locales
 - Être en lien avec les institutions locales
 - Créer des partenariats
 - Proposer un panel d'activités avec des artistes et artisans de notre territoire

4. Sensibiliser les jeunes à l'environnement.

- Développer un comportement éco-responsable chez les jeunes
 - Faire des choix d'animations « cohérentes »
 - Faire des activités de plein air
 - Choisir en priorité des aliments locaux et bio lors des séjours
 - Faire se rencontrer les producteurs et les jeunes lors des séjours
 - Favoriser le zéro déchet et la réutilisation
- Être en capacité d'accompagner les jeunes dans une démarche écocitoyenne
 - Travailler en collaboration avec la responsable du secteur éco-citoyenneté de la MJC.
 - Adopter une démarche écologique au quotidien / Réduire l'impact environnemental
 - Impulser également des temps de discussion et/ou des projets

5. Permettre aux animateur·rices de progresser dans leurs rôles et compétences dans l'animation

- Développer un esprit/une démarche de co-formation dans l'équipe
- Être dans l'échange et la valorisation des connaissances de chacun.e
- S'inscrire à des formations au cours de l'année afin de se créer de nouvelles compétences ou d'en approfondir certaines

Evaluation et régulation

L'équipe permanente du secteur jeunesse s'engage à évaluer ses actions afin de s'assurer que ces dernières soient en accord avec les objectifs mentionnés dans le projet pédagogique. L'évaluation du projet pédagogique s'effectue tout au long de l'année. Lors des séjours et des stages proposés pendant les vacances scolaires les animateur·trices effectuent en fin de séjour ou de stage une évaluation de celui-ci (que l'on nommera ici bilan) auprès des jeunes et au sein de l'équipe.

Lors des bilans des vacances les jeunes donneront leurs avis sur le lieu, les activités proposées, les différents temps d'animations, la gestion de la vie quotidienne et ils pourront donner des axes d'améliorations. Les temps de réunion de préparation des vacances suivantes est aussi un temps de bilan moins formel durant lequel les jeunes peuvent énoncer les points à modifier et chercher des solutions.

L'équipe d'animation des vacances quant à elle abordera les mêmes thématiques que les jeunes et ajoutera une analyse liée à la vie collective et quotidienne, au rôle et à la posture de chacun.e, et veillera à la mise en place des objectifs du projet pédagogique.

Les « projets jeunes » ont une évaluation similaire à celle des bilans des séjours, cependant d'autres points sont également abordés tel que : les temps de préparation, de rédaction du projet, de recherche de partenaires, les actions d'auto-financement et l'accompagnement.



De plus l'équipe permanente se regroupe deux fois dans l'année afin de faire le bilan et de trouver des axes d'améliorations pour atteindre ses objectifs. Elle se réunit une fois au mois de février et une fin aout/début septembre.

La grille d'évaluation permet de suivre l'avancée des objectifs fixés et, au besoin, de réguler pour tendre à la mise en place et à la réalisation des objectifs cités plus haut.

GRILLE D'ÉVALUATION DU SECTEUR JEUNESSES		
Pas atteint : De 0% à 30% Partiellement atteint : De 30% à 60% Plutôt atteint : De 60% à 90% Atteint : 90% à 100%		
Objectif 1 : Favoriser le vivre ensemble	Mois de février	Fin Juin ou Fin aout début septembre
Permettre et faciliter l'expression des jeunes		
Réaliser, soutenir et valoriser les choix, les envies et les compétences de chacun.		
Favoriser l'autonomie du groupe de jeunes et de chacun d'entre eux		
Associer les jeunes à la vie quotidienne et collective de l'association		
Axes d'améliorations		
Objectif 2 : Développer une ouverture sur le monde	Mois de février	Fin Juin ou Fin aout début septembre
Favoriser la mixité sociale et culturelle des jeunes accueilli.e.s		
Accompagner les jeunes dans une démarches/réflexion interculturelle		
Axe d'amélioration		

Objectif 3 : S'ancrer dans le territoire Forezien	Mois de février	Fin Juin ou Fin aout début septembre
« Aller vers » sortir du bâtiment de la MJC		
Être disponible pour les jeunes du territoire de la communauté de commune		
Utiliser des compétences et des ressources locales		
Axes d'améliorations		
Objectif 4 : Sensibiliser les jeunes à l'environnement.	Mois de février	Fin Juin ou Fin aout début septembre
Développer un comportement éco-responsable chez les jeunes		
Être en capacité d'accompagner les jeunes dans une démarche écocitoyenne		
Axes d'améliorations		
Objectif 5 : Permettre aux animateurs/animatrices de progresser dans leurs rôles et compétences dans l'animation	Mois de février	Fin Juin ou Fin aout début septembre
Développer un esprit/une démarche de formation et co-formation dans l'équipe		
Être dans l'échange et la valorisation des connaissances de chacun.e		
S'inscrire à des formations afin de se créer de nouvelles compétences ou d'en approfondir certaines		